

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°61/2024

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition d'un logiciel Ressources Humaines

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'octobre à 14 h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 octobre 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC

/Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI/Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillèresmunicipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS /Vanessa BEAUJEAUD/ Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/ Philippe JANIN /Romain BIANCHI / Clorinde MARCONI/ conseillersmunicipaux

ABSENTS REPRESENTES : Thierry VISSIAN par Sabrina DIVRY, Françoise DAMILANO par Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Sandrine GUGLIELMINO par Romain BIANCHI/Stephen VIALE par Clorinde MARCONI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO, Jean Christophe CENAZANDOTTI, Xavier JARJANETTE, Nathalie DIGANI, Michael TRUCCHI, Gracienne DODAIN, Maeva THOMMERET

Secrétaire de séance : Sabrina DIVRY

La Commune de DRAP souhaite se doter d'un nouveau logiciel « ressources humaines ». Après analyse et démonstration de plusieurs logiciels, ainsi que des retours d'expériences de différentes communes, il est proposé au Conseil Municipal de retenir le logiciel proposé par le SICTIAM CIVIL NET RH du groupe CIRIL.

Le montant de l'acquisition, s'élèverait entre 9415 EUROS HT €. Une subvention auprès du Conseil Départemental peut être sollicitée.

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- Valider le projet d'acquisition de nouveau logiciel « ressources humaines »
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention pour l'acquisition du logiciel RH auprès du Conseil Départemental
- D'approuver le plan de financement qui suit :

Montant Acquisition :	9 415 euros HT
Conseil (départemental (60%) :	5 649 €
Part communale :	3 766 €

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Procurations : 4 Votants : 20

Absents : 7 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 20

Fait à Drap, le 11 octobre 2024

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/10/2024

Affichage en mairie le : 16/10/2024

